

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 juin 2020

Au regard du contexte exceptionnel en lien avec la pandémie du Covid-19, des mesures de confinement et des protocoles sanitaire, cette assemblée s'est déroulée à huis clos avec possibilité de connexion en direct via l'application Zoom ou retransmise via facebook.

Membres du CA présents :

- ⤴ M. EL KSIRI Toufik, président
- ⤴ M. DENIS Pascal, Trésorier
- ⤴ M. LUGUORI Michel, administrateur MJC
- ⤴ M. LUCADELLO Alain, secrétaire
- ⤴ Mme DARFOUR Nadine, directrice de la MJC
- ⤴ M. GIRARD Stéphane, adjoint

Membres du CA connectés :

- ⤴ Mme LANDIN BARCIA Annabelle
- ⤴ Mme PIRON Véronique administratrice
- ⤴ Melle MULSEN Wendy, administratrice
- ⤴ Mme TOUALBI Zohra, maire adjoint chargée de la culture et de la lutte contre les discriminations

Membres excusés :

- ⤴ NOURY Pascal, maire de Morangis
- ⤴ Mme SPRANG Carole, présidente de la FRMJC
- ⤴ M. MAISONNEUVE, commissaire aux comptes
- ⤴ MONJANEL Muriel, conseillère municipale en charge de la jeunesse et du jumelage

Personnes connectées :

- ⤴ Mme REYT Catherine, adhérente
- ⤴ Mme GUIGNARD Laurence, adhérente
- ⤴ M. HAMONOU Ronan, animateur MJC
- ⤴ Mme BERNARDON Joëlle, représentant l'AMAP (spectatrice via facebook)

Début de l'Assemblée Générale à 20h15

M. EL KSIRI Toufik présente l'aspect exceptionnel de la situation et commence par remercier chaleureusement les acteurs qui font vivre l'association (équipe de salariés (permanents et techniciens d'activité), bénévoles administrateurs et autres, municipalité).

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation du bilan d'activités, des rapports moral et financier de l'exercice 2019**

M. EL KSIRI Toufik fait lecture du rapport moral.

M. DENIS fait lecture du rapport financier et propose d'affecter le résultat – 4 679€ aux réserves pour projet associatif qui passeront à 78 159€.

Mme DARFOUR présente le bilan d'activités sous forme d'un diaporama.

L'ensemble des bilans est disponible sur le site de la MJC.
Au 23 juin, l'ensemble des rapports a été approuvé à l'unanimité.

- **Débat et mise au vote des dits rapports à l'Assemblée**

Les bilans sont mis au vote par vote électronique (envoi du lien pour le formulaire) à la fin de l'assemblée avec un délai jusqu'au 23 juin 2020.

- **Présentation de la décision prise par le CA en réponse à la suppression des activités en raison de la pandémie**

M. EL KSIRI Toufik, président de la MJC explique la décision retenue pour proposer une compensation aux adhérents suite à la suppression des cours en raison de la pandémie du Covid-19.

Le cas de force majeure permettrait à la MJC de n'envisager aucun remboursement. Par ailleurs, les administrateurs ont fait le choix de maintenir l'intégralité des salaires afin de ne pas accentuer la précarité des salariés de la MJC et de respecter ses valeurs de solidarité.

Pour autant, cette mesure très dure envers les adhérents n'a pas été retenue. Il est donc proposé de déduire 15% à la cotisation 2020 / 2021 pour chaque adhérent pénalisé, sur le montant de la nouvelle cotisation sur le même atelier. Cet avantage n'est ni cessible ni cumulable.

- **Débat et mise au vote des différents montants des adhésions annuelles 2020/2021**

Sur proposition du conseil d'administration, seront maintenus les tarifs suivant :

- 6€ : adhésion premier stage
- 11€ : complément d'adhésion 2^{ème} stage
- 17€ : adhésion individuelle
- 35€ : adhésion familiale
- 35€ : adhésion groupe ou association

Aucune augmentation

- **Élections des membres du Conseil d'Administration 2020/2021**

M. EL KSIRI nomme les membres sortant

- M. EL KSIRI Toufik
- Mme PIRON Véronique

se présente :

- M. EL KSIRI Toufik : élu à l'unanimité
- Mme PIRON Véronique : élue à l'unanimité
- Mme GUIGNARD Laurence : élue à l'unanimité

- **Questions diverses**

Pas de question

Séance levée à 21h30

Le prochain conseil d'administration pour l'élection des membres du bureau se tiendra en septembre 2020.

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire